



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Épidémie de rougeole dans le Pacifique

Question écrite n° 25112

### Texte de la question

M. Sylvain Brial attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les risques encourus dans les territoires du Pacifique et particulièrement sur les îles de Wallis et de Futuna du fait de l'épidémie de rougeole aux Samoa et aux Tonga. Le risque est majeur. Les échanges de populations sont nombreux, régionalement, mais aussi du fait de voyageurs effectuant des tournées dans plusieurs pays. La population n'est que peu vaccinée contre la rougeole et les adultes nés avant 1987 ne l'ont jamais été. M. le député demande à la Mme la ministre quelles mesures sanitaires ont été prises pour protéger les populations de Wallis et de Futuna et éviter une épidémie locale. Il souhaite également connaître quelles mesures ont été prises à l'égard des personnes se rendant à Wallis et Futuna pour éviter qu'elles ne soient elles-mêmes contaminées et ne transmettent la maladie. Il souhaite également connaître quelles mesures ont été prises envers les personnes se rendant de métropole à Wallis et à Futuna et plus largement dans les pays du Pacifique concernés, afin de les prévenir des risques encourus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sylvain Brial](#)

**Circonscription :** Wallis-et-Futuna (1<sup>re</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25112

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 décembre 2019](#), page 10688

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)